

L'an deux mille vingt-quatre le 4 avril 2024 à 18 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Lézan régulièrement convoqué, le 29/03/24, en session ordinaire, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de M. Eric TORREILLES, Maire.

Ordre du Jour :

- **Approbation du Compte administratif 2023**
- **Approbation du Compte de gestion du Receveur Municipal**
- **Affectation de résultat**
- **Vote du Budget prévisionnel 2024**
- **Compte rendu des décisions de la Commission Permanente**
- **Questions diverses**

Sous la Présidence : Eric TORREILLES,

Présents : Ms.Mmes. Evelyne Berbon, Chantal Billange, , Sylvie Carrasco, Yohan Doumène, Bruno Fraisse, Jean-Pierre Levaillant,, Annie Lissolas, .Alain Pontier, Annie Pujol, Roblin Christine, Marie-Jeanne Saint-Pierre.

Excusé(es) : Eva Bonnaure, Brigitte Fraisse, Martine Fournier, Colette Guiot, Cécile Raucoules,

Secrétaire : Sylvie Carrasco.

La séance est ouverte à 18 h 30

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé.

Délibération n° 01-2024 : Approbation du Compte administratif 2023

M. le Maire se retire. Sous la présidence de Mme Christine Roblin, le Conseil approuve par :

11	Voix POUR
0	Voix CONTRE
0	ABSTENTION(S)

le compte administratif 2023 du CCAS de la Commune de Lézan, qui se résume ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement :
Recettes : 12 346.00 €
Dépenses : 14 076.70 €

Compte rendu du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale

Excédent 2023	- 1 730.70 €
Excédent cumulé 2023	29 546.80 €

Section d'Investissement :

Excédent 2022	4 272.62 €
Recettes	0 €
Dépenses :	0 €
Excédent 2023 :	4 272.62 €

_

Le rapport d'activité pour 2023 :

- 5 aides d'urgence
- 10 tapis d'éveil ont été offerts aux nouveaux nés
- Le changement des conditions pour bénéficier de l'invitation au repas ou d'un colis a permis de faire bénéficier plus de personnes : 298 bénéficiaires en 2023 contre 270 bénéficiaires en 2022, pour un montant minoré de deux euros environ par personne, (28.50 euros par personne en 2022 contre 26.50 euros par personne en 2023).
- 29 personnes participants en plus au repas des aînés.
- Deux subventions allouées
- Le colis a beaucoup plu, Le repas et l'animation également
- La distribution des colis s'est bien déroulée dans l'annexe de la mairie
- Semaine bleue a concerné une centaine de personnes sur les 4 animations proposées
- Marché de Noël : location d'un jeu gonflable pour les enfants
- Opération Boîtes de Noël solidaire en partenariat avec la Clède (environ 50 boîtes récoltées)
- Partenariat avec la maison de santé et le temps partagé programme Icope et atelier mémoire Arkopred a été très satisfaisant

_

**Délibération n°02-2024 : Approbation du Compte de Gestion 2023
du Receveur Municipal**

Le Compte de gestion 2023 du CCAS de la Commune de Lézan, de M. le Receveur Municipal est approuvé par :

12	Voix POUR
0	Voix CONTRE
0	ABSTENTION(S)

Délibération n° 03-2024 : Affectation de résultat

Le Conseil décide par :

12	Voix POUR
0	Voix CONTRE
0	ABSTENTION(S)

d'affecter l'excédent de fonctionnement 2023 comme suit :

29546.80 € € à l'article 002, excédent de fonctionnement reporté.
4272.62 € à l'article 001, excédent d'investissement reporté

Délibération n° 04-2024 : Vote du Budget Prévisionnel 2024

Le budget primitif 2024 du CCAS de la commune de Lézan est voté en équilibre par :

	Voix POUR
	Voix CONTRE
	ABSTENTION(S)

ainsi qu'il suit :

Recettes de fonctionnement : 41 546.80 €
Dépenses de fonctionnement : 41 546. 80 €

Recettes d'investissement : 5 191.42 €
Dépenses d'investissement : 5 191.42 €

**COMPTE RENDU DES DECISIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE
PRISES DEPUIS LE 30/10/2023**

Vu la délibération 07.10.2020 du Conseil d'Administration donnant délégation de pouvoir à la Commission Permanente pour les missions suivantes :

- Aides financières d'urgence ne dépassant pas un montant maximum de 400 €. (une fois par an et par famille).
- La commission devra rendre compte au conseil d'administration des décisions prises concernant les aides d'urgence allouées.
- Les demandes de prêts seront soumises à l'ensemble du Conseil d'administration.
- La commission peut également recevoir simplement pour instruire les dossiers de demandes d'aides afin de préparer les décisions qui seront prises en la matière par le Conseil d'Administration
- La commission permanente reçoit délégation pour l'attribution des logements communaux.

Pas de demande, ni de décision prise par la commission depuis le 29-09-23 .

Sylvie Carrasco s'étonne du peu de demandes d'aides financières réceptionnées cette année.

Christine Roblin précise qu'outre les aides financières, des assistances administratives (accompagnement à l'établissement de dossier de retraite, de pension de reversement ou dossier APA) ainsi qu'une assistance aux courses ou autres services, sont apportés par le CCAS.

Informations et questions diverses

Christine Roblin tient à rendre hommage à M. Jean Louis Canaguier, décédé le 1^{er} avril dernier. Ecrivain public , Jean Louis a été conseiller municipal de 2008 à 2010 , puis Membre du CCAS durant 10 années. Grâce à ses compétences et son dévouement, il a assisté de nombreuses personnes pour la résolution de problèmes administratifs ou autres. Une gerbe au nom de la Commune et du CCAS sera portée à l'église pour l'honorer.

Semaine bleue : Les membres présents souhaitent le renouvellement de la semaine bleue. Il faudra contacter la gendarmerie pour convenir d'une nouvelle animation. L'idée d'un thé dansant est évoquée. La maison de santé sera contactée également.

Repas et Colis : La formule de l'année dernière étant satisfaisante, il n'y aura pas de changement sur l'organisation :

- Le repas est fixé au **samedi 14 décembre 2024**
- Le traiteur « Marcel » ayant donné entière satisfaction, nous le recontacterons pour réserver la date.
- Concernant le spectacle , les membres du CCAS opte pour un changement et de contacter Lydia Moréno , pour 2024.
- Pour les colis la distribution aura lieu le **18 décembre**, dans l'annexe de la Mairie

Noël :

- Le CCAS renouvellera la location de jeux gonflables pour les enfants le jour du marché de Noël, soit le **7 décembre 2024**.

La séance est levée à 19 h 15

Signatures des membres présents à la séance du 04-04-24

Eric Torreilles

Roblin Christine

Evelyne Berbon

Chantal Billange

Eva Bonnaure
Absente Excusée

Sylvie Carrasco

Yohan Doumène

Martine Fournier
Absente Excusée

Brigitte Fraisse
Absente Excusée

Bruno Fraisse

Colette Guiot
Absente Excusée

Annie Linssolas

Alain Pontier

Annie Poujol

Cécile Raucoules
Absente Excusée

Marie-Jeanne Saint-Pierre